

Appel à projets 2026 pour la sécurisation des établissements de santé en région Centre-Val de Loire

7.9.2026 - | ARS Centre-Val de Loire

L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire lance un appel à projets de 2 millions d'euros destiné à soutenir les investissements concourant à la sécurisation des établissements de santé de la région. Les candidatures peuvent être déposées du 7 septembre au 23 octobre 2026.

L'appel à projets vise à renforcer la sécurité des établissements face aux violences du quotidien, aux risques de délinquance ou d'attentat et aux risques affectant la sécurité des systèmes d'information.

Les projets peuvent porter sur les domaines suivants :

Axe 1 - Sécurisation des sites

- Moyens de vidéoprotection
- Moyens de contrôle et/ou de sécurisation des accès (périmétriques, bâtimentaires...)
- Moyens d'alerte
- Agencement de locaux répondant à des objectifs de réduction des risques de délinquance ou d'attentat
- Protection des travailleurs isolés

Axe 2 - Cybersécurité : portage des demandes par l'établissement support du GHT

- Mesures contribuant à la sécurité physique des systèmes d'information, notamment la sécurisation des accès aux locaux hébergeant les serveurs.
- Matériels et logiciels de sécurité des systèmes d'information (dont les solutions "infrastructures").
- Solutions concourant à la réduction de la surface d'exposition des SI métiers (mutualisation DPI notamment).

Les candidatures sont ouvertes du 7 septembre au 23 octobre 2026 à 23 h 59. Le dépôt s'effectue uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Démarche numérique.

Lien de dépôt : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ars-cvl-aap-securisation-2026>

L'appui financier est prévu sous la forme d'un cofinancement pouvant atteindre au maximum 50 % du montant des investissements éligibles, le reliquat restant à la charge de l'établissement.

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/appel-projets-2026-pour-la-securisation-des-etablissemnts-de-sante-en-region-centre-val-de-loire>